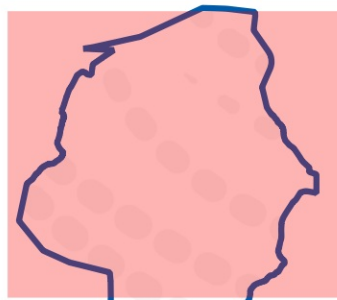


Plan local d'Urbanisme

Modification

Commune de Marnaz
Centre



1:3 214

Version du 28-05-2026



Zonage

- A Zone agricole
- AU Zone d'urbanisation future
- AUB Zone d'urbanisation future de forte densité, insuffisamment équipée
- AUB Zone d'urbanisation future de moyenne densité, insuffisamment équipée
- AUC Zone d'urbanisation future de faible densité, insuffisamment équipée
- AUC Zone d'urbanisation future régie par les OAP
- N Zone naturelle et forestière
- Ne Zone naturelle dédiée à la pratique d'activités sportives et de loisirs
- Neg Zone naturelle dédiée aux équipements du golf
- Ni Zone naturelle dédiée à des jardins familiaux
- Np Zone naturelle de protection des marais, tourbières
- UA Zone d'urbanisation de forte densité de l'hypercentre
- UAB Zone d'équipements
- UB Zone d'urbanisation de forte densité, en périphérie de l'hypercentre
- UC Zone d'urbanisation de faible densité
- UB Zone réservée au domaine autoroutier
- UX Zone d'activités

Infrastructures et emplacements réservés

- Emprise des emplacements réservés

Renseignements divers

- Secteur soumis à orientation d'aménagement
- Secteur soumis à orientation d'aménagement, avec servitude de mixité sociale au titre de l'article L.151-15° du code de l'urbanisme
- Espaces Boisés Classés, article L.113-1 du code de l'urbanisme
- Espaces naturels à protéger au titre de l'article L.151-23° du code de l'urbanisme
- Secteurs d'aménagement à enjeux écologiques
- Chemins piétons, au titre de l'article L.151-19° du C.U.
- Bâtiments répertoriés au titre de l'article L.151-19° du code de l'urbanisme

Risques techniques (Article 5.151-31 du code de l'urbanisme)

- Zone de servitude d'utilité publique (SUP) d'effet pour la maîtrise de l'urbanisation associées aux ouvrages de transport de gaz naturel haute pression (voir servitude canalisation gaz)
- Canalisation de gaz

Risques naturels

- Zone à risque fort, inconstructible
- Zone à risque faible, constructible sous conditions
- Limite du périmètre réglementaire
- Aléas naturels (Article R.151-31 du code de l'urbanisme)
- Aléa fort - zone inconstructible (se reporter utilement à la carte des aléas)

N°	Destination	Superficie / Longueur	Bénéficiaire
1	Elargissement à 10 mètres du Chemin de la Croude	866 m²	Commune
2	Création d'une voie de 11 mètres dans le secteur de Chaux	1598 m²	Commune
4	Amenagement d'un carrefour entre la Rue des Chénets et la Rue des Grands Champs	276 m²	Commune
5	Elargissement à 8 mètres de la Rue du Marais	215 m	Commune
6	Elargissement à 8 mètres de la Rue des Chevallets et de l'Impasse du Marais	365 m	Commune
7	Création d'une contre-allée et d'une piste cyclable (projet d'autoroute vélos), parallèlement à la RD 1205 entre le secteur du Chapeyron et la limite communale Est.	1975 m	Commune
8	Création d'une voie de 10 mètres dans le Secteur des Vergesols	2719 m²	Commune
9	Création d'un carrefour entre la RD n°1205 et l'Avenue de la Libération	2112 m²	Commune
10	Création d'une voie de 15 mètres traversant Nord/Sud entre la Rue des Grands Prés et le Secteur des Sages	920 m²	Commune
12	Création d'une voie de 8m	890 m²	Commune
13	Création d'une voie et d'une liaison douce entre la Rue Pierre Rosset et la Rue de la Fin	1215 m²	Commune
14	Création d'une voie de mètres entre l'Avenue du Mont Blanc et l'Avenue du Stade	620 m²	Commune
16	Elargissement à 8 m côté Ouest de la rue des Pierrières, de l'OA 7 jusqu'à la parcelle 8170.	330 m²	Commune
17	Création d'une voie de 6 mètres parallèle à la R.D. n°1205 entre la Rue des Pierrières et la Rue de Chénaz	400 m	Commune
18	Elargissement à 10 mètres de l'Impasse des Fontaines	397 m²	Commune
19	Elargissement à 10 mètres de la Rue des Portes	476 m²	Commune
20a	Amenagement du carrefour rue des Chasseurs / rue des Prés Collets	245 m²	Commune
20	Elargissement de la rue des Chasseurs, et de la Rue des Prés Collets (partie Nord)	584 m	Commune
22	Elargissement à 10 mètres de la Rue du Loin	824 m²	Commune
23	Amenagement du carrefour et d'un espace public entre la Rue de la Marie et la Rue des Allobroges	588 m²	Commune
24	Amenagement du carrefour de Blanc	113 m²	Commune
25	Création d'une voie de 5 mètres desservant le Secteur des Cèdes	997 m²	Commune
26	Création d'une voie de 6 mètres entre la Route des Cèdes et le Chemin rural des Biottes	1568 m²	Commune
27	Elargissement à 2 mètres du Chemin des Pench-leger	197 m²	Commune
28	Création d'une passerelle piétonne surplombant La Route Départementale	223 m²	Commune
29	Création d'une liaison douce entre la Rue de la Fin et la Rue du 8 Mai 1945	420 m	Commune
31	Amenagement des abords et création de cheminement le long du Torrent de Marnaz entre la Rue du Loin et la Route de l'étoile	2170 m²	Commune
32	Création d'une liaison douce reliant le secteur du Brasi à la Rue du Battor	211 m²	Commune
37	Amenagement d'un alignement de cordonne au Fortaz	604 m	Commune
38	Amenagement d'un espace public entre la Rue du 11 Novembre 1918 et la Rue de la Chapelle	105 m²	Commune
39	Amenagement d'une place et d'un parc de stationnement dans le prolongement de la Place de la Marie	1436 m²	Commune
40	Amenagement du centre et d'un parc public	3945 m²	Commune
41	Acquisitions foncières entre la Rue du Vieux Pont et la Rue du Mont Blanc pour l'aménagement du centre	486 m²	Commune
42	Acquisitions foncières entre la Rue du Battor et la Rue du Vieux Pont pour l'aménagement du centre	3905 m²	Commune
43	Création d'un espace public	513 m²	Commune
44	Extension de l'aire des allées municipales	846 m²	Commune
45	Amenagement des abords du cimetière entre l'Avenue du Mont Blanc et la Rue des Chasseurs	2992 m²	Commune
46	Amenagement des abords du monument situé au carrefour de la Rue des Fontaines et de la Rue des Portes	49 m²	Commune
47	Futur Amenagement public lié à la ZAC Marnaz Cœur de Ville	609 m²	Commune